

ARRETE 107 /CAB/PM DU 04 NOV 2022
 portant nomination du Coordonnateur National Adjoint du Plan
 Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du
 Nord-Ouest et du Sud-Ouest .-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145-bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2020/136 du 23 mars 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Comité du suivi de la mise œuvre des recommandations du Grand Dialogue National,
- Vu** l'arrêté n° 031 CAB/PM du 03 AVR 2020 fixant le cadre organique de la mise en œuvre du Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Monsieur **NJONG Donatus**, est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Coordonnateur National Adjoint du Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 04 NOV 2022

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 ET DES REQUETES
 mg
 COPIE CERTIFIEE CONFORME

**LE PREMIER MINISTRE,
 CHEF DU GOUVERNEMENT,**



Joseph DION NGUTE